

Des présidents de département accusés d'avoir livré des enfants de l'Aide sociale à la prostitution

écrit par Jeanne la pucelle | 1 mai 2025



Des enfants placés sous protection... mais livrés à la prostitution. Comment l'ASE a-t-elle pu faillir aussi gravement ?



Des enfants placés sous protection... mais livrés à la prostitution. Comment l'ASE a-t-elle pu faillir aussi gravement ?

C'est un dossier lourd et grave... D'autant plus lourd et grave qu'il y a apparemment un problème de préférence étrangère. A l'heure où l'on construit des CADA à la pelle pour accueillir les migrants, jeunes et moins jeunes mais notamment MNA, mineurs non accompagnés, c'est un énorme scandale qui éclate.

« Nous livrons les enfants aux chiens » : Des départements accusés de ne pas avoir protégé les enfants de l'ASE

François Durovray, président du département de l'Essonne, Pierre Bédier, président du département des Yvelines, et Martine Vassal, présidente du département des Bouches-du-Rhône, sont visés par trois recours. Des familles les accusent d'avoir laissé leurs enfants, placés sous leur responsabilité en foyer de l'ASE, être livrés à la prostitution.

FranceInfo relaie les témoignages des familles

En 2018, la vie de Lilas [prénom d'emprunt] bascule lorsqu'elle dépose plainte contre son mari pour violences conjugales après la claque de trop. Mais dans la foulée, les services sociaux lui retirent ses deux filles de 8 et 10 ans placées en foyer. « J'ai demandé l'aide des services sociaux pour nous épauler, j'ai eu le droit de voir mes enfants une fois par mois pendant 6 ans », raconte Lilas.

Âgée de 13 ans, la fille aînée de Lilas multiplie les fugues. Elle se retrouve embarquée dans un réseau de prostitution, jusqu'à ce jour d'octobre 2022 où elle est séquestrée dans un Airbnb à Toulon par des proxénètes. « Elle envoie un message sur Whatsapp en disant "maman je suis en danger, ne m'appelle pas ou ils vont me frapper", elle m'envoie une localisation et je préviens les services de police pour récupérer l'enfant », raconte Lilas. « Ma fille s'est retrouvée deux semaines à Toulon dans un foyer d'accueil d'urgence toute seule. On l'a faite revenir simplement toute seule dans un taxi, seule après avoir vécu un cauchemar », dénonce-t-elle. « On l'a forcée à prendre de la cocaïne, à faire des passes. » Aujourd'hui la jeune fille « se fait du mal, elle préfère être seule et elle est déscolarisée, elle fait des crises de stress, c'est très dur ».

Maître Michel Amas défend une trentaine d'enfants, c'est lui qui dépose aujourd'hui ces recours aux tribunaux de Marseille, Versailles et Evry. Il dénonce un « phénomène national ». « Nous lançons l'alerte pour que tout le monde sache qu'en France, à l'heure actuelle, des petits garçons et des petites filles se prostituent en très grand nombre, dans l'inaction totale des président de département », affirme cet avocat. « L'État a échoué dans la protection de l'enfance, lance-t-il. Le fait qu'il n'y ait pas de réaction, d'organisation de la

réponse de l'État, c'est ça que nous dénonçons. Nous livrons les enfants aux chiens. »

À Marseille une éducatrice a tenté dénoncer le système. Jennifer Abitbol l'assure à franceinfo : « **A Marseille il n'y a pas un foyer où je n'ai pas mis les pieds, où il n'y a pas de prostitution** », assure-t-elle. « Les gamines à partir de 22 heures se préparent, il y en a même qui sortent en string. C'est filmé, il y a les voitures qui défilent avec leurs plaques », témoigne cette éducatrice. « Et quand on leur dit "attend, mais tu ne vas pas les laisser sortir les jeunes filles" et qu'on me dit qu'on ne peut pas les retenir, moi je suis allée là-bas en mission, personne ne sortait » des foyers. » Jennifer Abitbol rappelle qu'il s'agit de « gamines, on parle de bébés, donc si vous avez un comportement qui est carré, qui est rassurant, elles vous suivent ». Ainsi, pour elle, « c'est pour ça que je suis contre le placement ».

[Suite de l'article.](#)

L'indifférence de l'État (département du Puy-de-Dôme)

Une loi votée en 2022 interdit totalement à l'ASE l'hébergement en hôtel, mais... le décret d'application n'a été promulgué que le 1er février 2024... Entre-temps, Lily a été retrouvée pendue dans une chambre d'hôtel, dans la banlieue de Clermont-Ferrand le 25 janvier 2023. Elle avait 15 ans.

Les trois présidents de département accusés

Dans l'Essonne, grâce à l'ASE, tout va pour le mieux !

François Durovray, président du conseil départemental de l'Essonne, cumule les fonctions administratives. La politique, c'est sa vie. Du RPR à 16 ans au ministère des Transports, et en même temps maire de Montgeron,

conseiller régional, Président du conseil départemental de l'Essonne, etc. Ses divers mandats lui ont rapporté en 2021 : 46 105 €. A-t-il, occupé comme il est, un avis sur l'Aide sociale à l'enfance ? Oh que oui ! Avec plus de 200 millions d'euros, c'est le premier poste de dépenses du département de l'Essonne. François Durovray a félicité les jeunes suivis par l'Ase qui ont obtenu un diplôme – CAP et même, paraît-il, un master. Et pourtant le gouvernement a constaté que 70 % des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) n'ont aucun diplôme, et que un SDF sur quatre de 18 à 25 ans vient de la protection de l'enfance.

Dans les Yvelines, personne n'a envie de se pencher sur le problème

Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, explique : « L'ASE est une politique mal évaluée car personne n'a vraiment envie de se pencher sur son évaluation. » Avec 165 millions dans les Yvelines, le problème de l'ASE n'est pas financier. Pierre Bédier n'a en effet pas le temps de se pencher sur l'ASE, lui qui cumule les atteintes à la probité, à l'égalité des candidats dans les marchés publics. Mis en examen pour favoritisme, recels d'abus de biens sociaux et corruption, etc., est-il le mieux placé pour répartir harmonieusement les budgets de l'ASE et se pencher sur le sort d'enfants sans protection ?

Dans les Bouches-du-Rhône, circulez, y'a rien à voir !

Martine Vassal, présidente du conseil général des Bouches-du-Rhône, a été enquêtée en 2017 sur les conditions de passation du marché de l'eau à Marseille. Une filiale à 100 % de Veolia, SEM, avait remporté le magot de 3,2 milliards d'euros de la gestion de l'eau à la communauté urbaine. Suez et la Saur n'ont pas apprécié que le marché soit remporté par un concurrent

plus cher.

Martine Vassal est passée par la case garde à vue ainsi que le président de la SEM, Loïc Fauchon (sic).

Après une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) dans les foyers de l'ASE en 2022, la directrice de l'ASE a été « démise de ses fonctions ». Après le scandale du marché de l'eau dont elle avait fini par se dépêtrer, Martine Vassal a tenu à ne pas retomber dans un autre scandale. Les dysfonctionnements des foyers de l'ASE, elle n'y est pour rien, répond-elle à l'enquête de l'Igas.

« [...] je ne peux admettre de voir transparaître dans le rapport l'allégation d'une prospérité financière mal employée. De la même façon, je suis très étonnée et regrette de voir apparaître à plusieurs reprises l'évocation de ce qui serait, chez les professionnels du département, "un malaise pouvant aller jusqu'à la crise de sens et le sentiment de s'inscrire dans un dispositif qui pourrait à son tour devenir maltraitant à l'égard des enfants" Il s'agit là d'une appréciation grave et erronée, qui procède à une généralisation tirée d'appréciations subjectives et parcellaires. »

Pour aller plus loin : Notre interview de Jacques Thomet (« Pédocratie française, l'impunité des élites »)

par Jacqueline

<https://lemediaen442.fr/nous-livrons-les-enfants-aux-chiens-des-departements-accuses-de-ne-pas-avoir-protege-les-enfants-de-lase/>